L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 44, 23 novembre 2007

Dans nos pages cette semaine

Réunion de la CSF

La coupe du ruban à l'École Allain St-Cyr reportée à mars



Page 5

Célébration de la « Journée Louis-Riel »

La culture des Métis toujours bien vivante



Page 16

La semaine prochaine



La SRC répond



Photo : Jean de Dieu Tuyishime)

À force de faire du bouche-à-bouche à des mannequins en plastique, espérons que nos apprentis secouristes, méticuleusement formés par l'expert en santé Jean de Dieu Tuyishime, ne se sont pas trop hyperventilés.

Le GTNO en appel

« Une ingérence judiciaire dans la fonction exécutive »

Les avocats du gouvernement territorial trouvent que la juge Moreau est allée trop loin en émettant une ordonnance structurelle pour l'offre de services en français.

Nicolas Bussières

Les avocats du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) ont remis en question plusieurs aspects du verdict de la juge Marie Moreau lors de la première de trois journées de représentation devant la Cour d'appel des TNO, lundi dernier.

« C'est un cas sans précédent. C'est la première fois qu'on va aussi loin pour dicter des mesures qui doivent être prises par le gouvernement », a dénoncé Me Roger Tassé, avocat du GTNO, revenant sur le jugement Moreau du 25 avril 2006 qui avait reconnu le GTNO coupable de plusieurs infractions à sa *Loi sur les langues officielles*.

Ce jugement venait couronner une poursuite judiciaire intentée conjointement en 1999 par la Fédération franco-ténoise (FFT), les Éditions franco-ténoises/ L'Aquilon et cinq citoyens francophones se disant lésés et qui a donné lieu à un procès de neuf semaines à l'automne 2005. Le GTNO avait décidé d'en appeler du verdict en juillet 2006.

Dans son plaidoyer, Me Tassé a décrié à plusieurs reprises le caractère intrusif de l'ordonnance structurelle qu'a rendue la juge dans son verdict de 2006 et contenant plusieurs mesures à prendre par le GTNO pour améliorer ses services en français. Parmi celles-ci, on ordonnait la création de postes désignés bilingues dans la fonction publique, l'évaluation des compétences orales et écrites du personnel bilingue, l'établissement d'un programme systématique de recrutement de personnel francophone ou la création de postes de coordonnateur aux langues, pouvant parler français, dans chacune des institutions du gouvernement territorial.

L'avocat du gouvernement a émis « une objection de principe » face à une si grande intervention du pouvoir judiciaire dans les affaires de l'État. « Ce n'est pas à la cour de dire au pouvoir exécutif et législatif les mesures efficaces qui doivent être prises. [...] C'est une ingérence judiciaire dans la fonction exécutive », a notamment déclaré Me Tassé devant les trois juges de la Cour d'appel.



Photo : Nicolas Bussières

Me Roger Tassé

Me Tassé, ainsi que son collègue Me Maxime Faille, ont par ailleurs insisté que plusieurs efforts ont été faits par le GTNO

Appel
Suite en page 2

Appel

Suite de la page 1

depuis quelques années pour offrir des services en français. « Ce n'est pas un vide complet. Des progrès ont été réalisés depuis 1984. Des progrès substantiels, car auparavant, il n'y avait rien. […] Les progrès sont immenses et ne sont pas encore achevés», a souligné Me Tassé, en donnant notamment l'exemple de l'hôpital Stanton qui présente un affichage bilingue à l'intérieur.

Un autre point important débattu par les représentants du GTNO concerne la question de l'égalité réelle entre les services de langue anglaise et de langue française. Selon Me Tassé, le principe d'égalité réelle correspond à l'égalité d'obligation de résultat, ce qui pourrait permettre au gouvernement de faire appel à des interprètes. Il poursuit que l'égalité réelle ne peut pas impliquer l'égalité absolue ou l'égalité parfaite. « C'est pas réaliste. C'est utopique de penser ça », a-t-il révélé, faisant valoir que les ressources financières ne sont pas illimitées.



Photo : Nicolas Bussières

L'avocat de la FFT, Me Roger Lepage, accompagné de Me Amélie Lavictoire et Me Pascale Giguère qui représentaient le Commissaire aux langues officielles du Canada.

Me Maxime Faille a pour sa part repris un par un les témoignages des Francos-Ténois qui ont reçu une compensation lors du premier procès et a cherché à discréditer leurs allégations en faisant valoir qu'il aurait été possible pour ceux-ci d'obtenir des services en français moyennant certaines prédispositions. Reprenant l'argumentaire de Me Tassé, il conclut que tous ces incidents ne justifient pas que la Cour se substitue aux responsabilités linguistiques des TNO.

Problème de mise en oeuvre

L'avocat de la FFT et des autres plaignants, Me Roger Lepage, n'a pas tardé à contredire ses adversaires du GTNO en défendant la notion d'ordonnance structurelle dans le jugement en première instance. « On dit que la Loi [sur les langues officielles des TNO] est bonne. C'est la mise en œuvre qui fait défaut. Et lorsqu'on s'attaque à la mise en œuvre d'une loi, c'est là qu'une ordonnance structurelle s'impose. C'est une obligation positive », a déclaré l'avocat fransaskois devant la cour d'appel.

Il a ajouté que cette ordonnance devenait aussi nécessaire en raison de l'absence de plan de mise en œuvre global par le GTNO. « C'était tellement désorganisé que chaque employé pouvait faire ce qu'il voulait, a-t-il plaidé. Beaucoup de ministères ne savaient pas qu'il y avait des fonds de disponible pour offrir ces services [en français]. […] C'est dans ce contexte qu'on a élaboré une ordonnance structurelle qui répondait à la question du problème systémique ».

L'avocat du groupe de plaignants est revenu à plusieurs reprises sur la notion de « problème ou violation systémique » lors de son plaidoyer. Les politiques et les lignes directrices du GTNO n'ont établi aucun mécanisme formel à ses fonctionnaires dans l'offre de service en français causant donc un problème systémique, a fait valoir Me Lepage, qui ajoute que cette façon de faire a rendu les services « aléatoires » à la population franco-ténoise.

Concernant la notion d'égalité réelle, l'avocat s'est un peu moqué des démarches de ses adversaires qui ont cherché à dénaturer cette définition, selon lui. « On assiste à une gymnastique intellectuelle incroyable de mes collègues à propos de l'égalité réelle », a-t-il lancé. Me Roger Lepage précise que l'égalité réelle s'apparente à l'égalité des droits de la personne et non pas une égalité qui doit tenir compte d'un contexte particulier et qui tient compte de ce qui peut être fait raisonnablement comme l'avance le GTNO.

Le Commissaire aux langues officielles du Canada, à titre d'intervenant, a aussi déposé un mémoire et présenté un court plaidoyer dans le présent dossier. À sa sortie du tribunal, Me Pascale Giguère, a entre autres jugé « positif » que les avocats du GTNO reconnaissent devant la cour d'appel la mise en place de mesures concrètes pour assurer les droits linguistiques des francophones et que ces mesures doivent donner des résultats.

« Là où il y a une divergence d'opinions, c'est au niveau des résultats qui sont attendus du GTNO. Ils font valoir, qu'en raison de circonstances particulières, on ne devrait pas exiger un résultat égal pour les francophones et les anglophones et ils prônent un régime d'accommodement, c'est-à-dire l'interprétation pour les francophones et un accès direct pour les anglophones », a toutefois signalé Me Giguère.

La semaine prochaine, *L'Aquilon* présentera la deuxième partie du procès qui s'est déroulé cette semaine en cour d'appel et qui portera sur le recours judiciaire de la FFT contre le gouvernement fédéral, complètement blanchi par la juge Moreau lors du premier verdict.



Nicolas Bussières

Étude troublante

Une étude pan territoriale sur l'itinérance, dévoilée la semaine dernière, dresse un constat troublant du désespoir auquel font face tous les jours de nombreuses femmes dans le Nord. Cette étude, la première du genre menée au nord du 60e, conclut que la plupart des femmes dans le Nord sont fortement exposées au risque de devenir itinérantes. L'enclavement, les rudes conditions climatiques, des niveaux de violence extrêmes et de fractures familiales associées à la colonisation et à la disparition de la culture traditionnelle ainsi que la dépendance aux drogues et alcool sont quelques-unes des réalités qui amplifient la problématique, selon le rapport. Ce même rapport a proposé 16 recommandations pour contrer ce fléau. L'une d'elle est la création d'une politique nationale pour le logement qui tient compte des circonstances particulières et des besoins spécifiques des femmes vulnérables.

Le Comité tranche

C'est maintenant officiel, le président sortant de la Fédération franco-ténoise (FFT), Fernand Denault, sera réélu pour un quatrième mandat consécutif lors de l'Assemblée générale annuelle de la FFT qui aura lieu le 24 novembre au Mess des officiers à Yellowknife et le 25 novembre à l'hôtel Explorer si nécessaire. Ce constat fait suite aux conclusions du Comité de mise en candidature qui a dû analyser plus en détail, la semaine dernière, les deux candidatures qui lui avaient été soumises. Comme l'explique la présidente du Comité, Geneviève Côté, le formulaire de mise en candidature de M. Denault était en norme et signé de trois administrateurs d'une association membre de la FFT, soit Yvonne Careen, Geoffrey Cayen et Julie Lizotte, tous trois de l'Association des parents ayant droit de Yellowknife (APADY). Par contre, le Comité stipule dans son rapport que la candidature de Martin Dubeau a été rejetée, car elle contrevenait aux règlements de la FFT selon l'article 3.10-b de ses statuts et règlements alors qu'il n'a pu parvenir à obtenir l'appui d'un membre du réseau associatif de la FFT ou de trois administrateurs.

Sondage en ligne

Êtes-vous un entrepreneur ou un travailleur autonome? Votre opinion nous intéresse. Le Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO) a préparé le Sondage des entreprises ténoises afin de mieux répondre aux besoins de ses membres et partenaires de la communauté d'affaires des TNO. Le CDÉTNO invite tous les entrepreneurs des Territoires du Nord-Ouest à compléter, sur une base volontaire, le questionnaire bilingue en ligne. Rendez-vous à http://tinyurl.com/34opev pour nous faire part de votre point de vue. Faites vite, le sondage prend fin le 12 décembre. Pour information, contactez Batiste Foisy ou Richard Lahaie au 867-873-5963 ou au 1-866-849-9139.

Quillothon

Le 1er décembre, enfilez vos chaussettes et cirer votre boule pour le premier quillothon Radio Taïga. Toute l'équipe vous attend dès 18 h au salon Kingpin, situé sur la 52e avenue. Le coût est de 10 $ par participant. Tous les profits iront à votre radio communautaire. Le quillothon sera suivi d'une soirée dansante au local de l'AFCY, gracieuseté de la disco mobile Radio Taïga et de ses plus beaux DJ. Un rendez-vous à ne pas manquer!

Dictée des Amériques

La première épreuve de la traditionnelle Dictée des Amériques aura lieu dimanche le 2 décembre dans la rotonde de l'école Allain St-Cyr à compter de 13 h. La dictée se divisera en trois catégories, soit junior (15 à 18 ans), senior professionnel et senior amateur Les gagnants de chaque catégorie se mériteront un voyage au Québec pour la grande finale qui aura lieu le 15 mars 2008.

Garderie Plein Soleil

Les administrateurs optent pour un agrandissement graduel

La directrice générale a concédé que la garderie devra trouver des nouveaux moyens de financement pour éviter un déficit.

Nicolas Bussières

La Garderie Plein Soleil a fait volte-face alors que son conseil d'administration (CA) a finalement approuvé, en début novembre, un agrandissement graduel de 30 à 37 places pour l'automne 2008.

Cette décision survient à peine un mois après que la directrice générale Annie Lapierre eut déclaré que la Garderie se dirigerait vers un déficit assez substantiel en procédant à un agrandissement, à moins qu'une subvention ne tombe du ciel. Or, les dernières indications démontrent que l'organisme ne compte pas plus de sources de financement que le mois dernier.

La directrice précise cependant qu'un agrandissement graduel à 37 places ne devrait pas plonger la Garderie dans une situation de déficit, car cet accroissement ne va nécessiter que l'embauche d'un éducateur supplémentaire pour se situer à sept employés au total. Les scénarios d'agrandissement envisagés en octobre étaient beaucoup plus importants et auraient exigé l'embauche de plusieurs éducateurs, d'où la situation de déficit.

Elle concède tout de même que son successeur ainsi que le CA devra faire de beaucoup d'imagination pour éviter un déficit. « Ça va être encore périlleux, mais va falloir que la nouvelle direction avec le conseil d'administration se mobilise pour faire plus d'activité de financement », a confié Annie Lapierre, qui va quitter officiellement ses fonctions le 30 avril 2008.

Cette dernière n'a pas caché non plus que le CA devra possiblement voter lors d'une assemblée future une résolution augmentant les frais d'inscriptions. « On va devoir augmenter normalement la cotisation des parents, mais ça ne serait pas plus que la dernière fois (50 $ par année) », a-t-elle soutenu.

Sur le plan de l'espace, aucun problème à l'horizon alors qu'il était déjà acquis que la Commission scolaire francophone allait mettre à la disposition de la Garderie le local actuel de la classe de maternelle de l'école Allain St-Cyr à compter de l'automne 2008. C'est donc dire que la Garderie occupera tout le sous-sol dès l'an prochain.

Mme Lapierre conclut que, malgré toutes les complications engendrées, il est important d'offrir plus de places en garderie à la communauté francophone. « C'est la mission même de la Garderie de combler le besoin des francophones en milieu minoritaire et de leur offrir un service de qualité. [...] Dans le fond, tous les francophones qu'on perd, qu'on leur dit : *non on n'a pas de place*, ils s'en vont sur le côté anglophone. Ils ne vont pas à l'école francophone après. Ils restent sur le côté anglophone », d'insister la directrice, consciente que la liste d'attente va toujours en s'allongeant.



Photo : Nicolas Bussières

Les éducatrices Manon Tremblay et Fabienne Lepage, du centre de la petite enfance Chez-moi, chez-toi de Bécancour, sont en visite aux TNO jusqu'à la fin du mois.

Échange avec le Québec

Par ailleurs, la Garderie Plein Soleil est le théâtre en ce moment d'un échange de travail avec un centre de la petite enfance (CPE) de Bécancour, situé sur la rive sud de Trois-Rivières. Du 19 au 30 novembre, la garderie franco-ténoise accueille deux éducatrices du Québec alors qu'elle envoie deux de ses employés dans la Belle province.

Ce projet qui a bénéficié d'une subvention de 6 500 $ du Secrétariat aux affaires intergouvernementales du Canada (SAIC) a pour but de permettre au personnel éducateur de la Garderie Plein Soleil de bénéficier d'une expertise de l'extérieur.

« C'est de faire une analyse du programme pédagogique, puis du fonctionnement de la Garderie comparativement aux CPE du Québec. Dans le fond, c'est d'aller chercher l'expertise du Québec et l'amener ici », a expliqué Annie Lapierre. Elle affirme que c'est la première fois que la Garderie Plein Soleil participe à un tel programme.

« Ce que je trouve intéressant, c'est de voir un milieu de garde différent dans un environnement différent. C'est surtout ça que je voulais voir », a indiqué Manon Tremblay, l'une des éducatrices de CPE en visite aux TNO.

« C'est une bonne source d'information. Ça nous permet de valider les différences dans le système d'éducation », a souligné sa collègue Fabienne Lepage.

Malgré tout, les deux Québécoises confient que le travail d'éducatrice demeure le même, peu importe l'endroit où on se trouve. « La finalité reste toujours la même. C'est cibler les sphères de développement de l'enfant et grandir de façon harmonieuse en façonnant le sens identitaire de l'enfant », a conclu Mme Lepage.

Éditorial

Pas le choix



Alain Bessette

En cette semaine de procès dans la cause sur les services en français, je me demandais s'il était pertinent de reparler de la poursuite judiciaire après que tant ait été écrit à ce sujet. Finalement, j'ai pris en considération qu'il y a toujours plusieurs nouveaux venus et aussi que la mémoire des anciens n'est peut-être plus aussi bonne que dans le temps.

Il y a plusieurs questions soulevées par le GTNO dans son appel du jugement de la juge Moreau, mais une que je trouve cruciale est celle concernant les ordres exécutoires contenus dans le jugement de la Cour suprême des TNO. Selon les avocats de la défense, la juge aurait outrepassé ses pouvoirs en ordonnant au GTNO de passer à l'action selon des règles bien concrètes. Le jugement aurait empiété sur les prérogatives législatives et exécutives du gouvernement.

Pour l'avocat des plaignants, ce n'est pas le cas puisque les manquements du gouvernement reposaient sur son exécution de la Loi. Les juges de la Cour d'appel auront à trancher.

Durant les témoignages en première instance, il avait été démontré que livré à lui même, le gouvernement avait tendance à se traîner les pieds. Ainsi, la Loi sur les langues officielles est adoptée en 1984 alors que les dispositions concernant la communication avec le public entrent en vigueur en 1994. On aurait cru que 10 ans pour se préparer auraient suffi, mais non, le gouvernement n'était pas prêt. Il aura fallu attendre encore trois ans de plus avant que la politique et les lignes directrices visant l'application de la Loi soient adoptées. Adoptées, mais pas appliquées. Ça prendra encore quelques années avant qu'une certaine rigueur apparaisse et, fort curieusement, ça s,est produits quelques mois avant le début des témoignages en cour.

Comme quoi, une mauvaise réputation, ça se bâtit sur plusieurs années, et ça vous suit encore longtemps. Il n'est pas étonnant que la juge n'ait pu simplement dire « Vous êtes coupable, et j'espère que vous allez faire mieux la prochaine fois.»



Photo : Nicolas Bussières

Quoi de mieux qu'une petite danse pour souligner la célébration métis de la « Journée Louis-Riel », le 16 novembre dernier? Ce tandem a semblé bien profiter des festivités qui se déroulaient à la salle communautaire Elks Hall de Yellowknife.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Journalistes : Nicolas Bussières et Maxence Jaillet
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





repco-média
Agence de représentation média
1-866 411-7486



Réunion de la CSF

La coupe du ruban à l'École Allain St-Cyr reportée à mars

La rencontre mensuelle a aussi été l'occasion de réélire André Légaré, Suzanne Pellerin et Michael St-John à leur poste respectif.

Nicolas Bussières

Prévus initialement pour le mois de janvier, les nouveaux espaces de l'École Allain St-Cyr ne seront disponibles qu'en mars, a-t-on appris lors de la réunion mensuelle de la Commission scolaire francophone (CSF) qui a eu lieu le 19 novembre.

« La construction est retardée et on souhaite l'ouverture tôt au printemps », a déclaré le président de la CSF, André Légaré, lors de la rencontre.

En entrevue avec *L'Aquilon* dans les jours suivants, M. Légaré a donné plus de détails sur le report de l'ouverture. « Cet événement-là était prévu pour janvier, mais, malheureusement, à cause de délai quant à la réception de matériaux, nous avons pris finalement six semaines de retard », a-t-il indiqué. Il n'est pas possible pour la CSF de confirmer une date exacte, mais selon le président, la coupe du ruban devrait se faire quelque part en mars.

Les élèves devront donc attendre encore un peu avant d'avoir accès aux deux nouvelles salles de classe ainsi qu'à la salle multifonctionnelle qui font partie intégrante de la phase I de l'agrandissement de l'École Allain St-Cyr.

Malgré tout, les travaux continuent d'avancer et la connexion de la nouvelle partie avec l'ancienne se fera d'ici trois semaines, ce qui implique que le mur adjacent avec les bureaux administratifs devra être défoncé. La direction de la CSF ainsi que le directeur de l'école Éric Desaulniers ont convenu qu'il faudrait trouver au plus vite une mesure temporaire pour accommoder tout le personnel administratif pendant les travaux de raccordement. Le transfert des bureaux à la rotonde est l'une des options envisagées.

Rapport du DG

La réunion mensuelle a aussi été l'occasion pour le directeur général de la CSF, Paul Thériault, de présenter son rapport mensuel. Il a fait état d'un montant additionnel de 157 000 $ qui vient tout juste d'être accordé par le ministère de l'Éducation pour l'exercice 2007-2008. Cet ajustement du budget à la hausse s'expli-que par une augmentation des inscriptions aux deux écoles francophones au 30 septembre et l'arrivée nouvelle cette année de la 10e année à l'École Boréale.

Cette nouvelle somme sera d'une grande aide pour la CSF afin de boucler un budget équilibré dans le présent exercice financier, le secrétaire trésorier Gaspard Kabanga ayant présenté des états financiers au 31 octobre 2007 qui prévoyaient un déficit de 53 000 $ lors de cette même réunion.

Afin de donner un peu de répit aux deux directeurs d'école qui consacrent beaucoup de leur temps à l'enseignement au détriment des tâches administratives, Paul Thériault a fait valoir la nécessité d'augmenter les ressources du corps enseignant de l'équivalent de 0,2 pour chaque école. C'est donc dire qu'un enseignant à temps partiel sera embauché prochainement à Hay River et Yellowknife suite à deux résolutions qui ont été votées unanimement lors de la réunion.

Le directeur général a aussi proposé l'idée de faire appel à des étudiants de 4e année en enseignement à l'Université de Regina et à la Faculté St-Jean de l'Université de l'Alberta pour faire des stages dans les deux écoles franco-ténoises, une idée qui a été très bien reçue par les commissaires.

Par ailleurs, l'implantation d'un système de téléconférence efficace entre les écoles Allain St-Cyr et Boréale a été abordée. Ce système pourrait notamment servir pour donner des cours simultanés aux deux écoles et pour les réunions de toute sorte.

M. Thériault a finalement indiqué que les travaux du consultant du ministère de l'Éducation, Don Kindt, devraient être terminés pour la fin janvier. Ce dernier travaille actuellement sur l'élaboration d'un plan éducatif pour l'École Boréale et poursuit des consultations communautaires en vue de la préparation de la phase II de l'agrandissement de l'École Allain St-Cyr.

À ce propos, le président André Légaré a dit lors de la réunion des commissaires que la CSF était prête à aller de l'avant avec cette deuxième phase avec ou sans la participation du secteur communautaire. « Le train est parti, s'ils peuvent s'y joindre tant mieux », a-t-il déclaré.

Il a aussi été brièvement discuté lors de la rencontre mensuelle d'un projet d'octroi d'ordinateurs portables pour les élèves finissants du secondaire aux deux écoles francophones. « Nous sommes en train d'établir les détails du processus. […] Il s'agit de réglementer tout ça et d'établir des normes quant au nombre de temps que le jeune doit rester [dans nos écoles] pour pouvoir bénéficier des portables. Mais l'idée que les jeunes qui sont restés avec nous sur une longue période puissent, lors de la fin de leurs études, garder leur portable est une idée très solide », a confié M. Légaré quelques jours plus tard.

André Légaré de retour

Des élections au poste de président, vice-président et trésorier étaient à l'ordre du jour de la réunion mensuelle de novembre. Le président sortant André Légaré a accepté de continuer à remplir les responsabilités de la présidence et a du même coup été réélu par acclamation. Même chose pour Suzanne Pellerin et Michael St-John qui ont été réélus respectivement comme vice-président et trésorier.

Dans un bref discours, M. Légaré a indiqué les nombreux défis qui attendent la CSF au cours des prochains mois et des prochaines années.

COURRIER DU LECTEUR

Une démocratie bidon

Je n'arrive pas à croire qu'on ait pu refuser à un Franco-Ténois de présenter sa candidature à l'organisme dont le rôle est, justement, de représenter les Franco-Ténois. Dans quel genre de démocratie empêche-t-on les citoyens de briguer les suffrages? Le genre de démocratie que dirigent Saddam Hussein ou Fidel Castro, oui.

C'est tout simplement scandaleux.

Le président de l'Association franco-culturelle de Yellowknife affirme qu'en appuyant n'importe qui, le processus d'appui perdrait de la crédibilité. Au contraire! C'est en triant les candidats entre «présentables » et « malpropres » que le processus perd sa crédibilité.

Il est impératif que les associations appuient n'importe qui a la qualité de candidat potentiel; en l'occurrence n'importe quel Franco-Ténois. C'est la base même de la démocratie: tout le monde peut se présenter (et aussi, tout le monde peut voter, mais ça, on savait déjà que ça n'était pas le cas).

Bien sûr, une interprétation large des Statuts et règlements de la Fédération franco-ténoise laisse supposer que les assos ont, en théorie, le droit de refuser un candidat. Mais ce droit est protocolaire, tout comme le droit de la gouverneure générale de refuser de sanctionner une loi adoptée par la Chambre des communes. C'est le genre de « droit » – privilège plutôt – que le bon sens commande qu'on y ait jamais recours.

Ce n'est pas parce qu'un candidat potentiel est un hurluberlu ou un trouble-fête notoire que la règle doit différer. En fait, c'est quand elle permet même aux militants pour le pot et autres farfelus ésotériques d'avoir leur nom sur le scrutin aux côtés de ceux des politiciens dits sérieux qu'on est à même de constater de la vitalité et de l'authenticité d'une démocratie. Si ces candidats ont assez d'audaces pour se faire inscrire sur la liste, qu'on les laisse perdre leurs élections comme ça leur plaît!

Au procès de la FFT contre les gouvernements territorial et fédéral, la défense a souvent tenté de discréditer la Fédération en insinuant qu'elle n'était pas un représentant crédible des francophones des Territoires du Nord-Ouest. On disait que la FFT n'avait pas de membres individuels, que la population franco-ténoise dans son ensemble n'avait jamais l'occasion d'accorder sa confiance au président de la FFT et à son conseil, que le processus démocratique du représentant officiel des Franco-Ténois était bidon. En refusant d'appuyer la candidature d'un candidat, et ainsi permettre au processus démocratique d'avoir lieu, l'AFCY vient de confirmer ces allégations.

Et ça arrive juste à temps pour le procès en appel.

Bravo!

Batiste Foisy, Yellowknife

Les projets fusent au CDÉTNO

Du recrutement auprès de nos cousins français

Une « délégation » du CDÉTNO est en France en ce moment dans une mission à deux volets.

Nicolas Bussières

Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) compte bien profiter d'une mission exploratoire qui se déroule actuellement en France pour tisser davantage de liens avec ce marché au grand potentiel.

Comme l'explique Sylvie Francoeur, directrice générale du CDÉTNO, la « délégation », constituée simplement de l'agent de développement Patrick Lachapelle, a été envoyée en France pour une mission divisée en deux volets.

Premièrement, l'agent de développement agira à titre de représentant du gouvernement des TNO lors du salon de l'emploi *Destination Canada* qui a lieu à Paris cette semaine. Le deuxième volet est beaucoup plus large et vise la création de partenariat avec des intervenants du milieu des affaires et du tourisme en France.

Mme Francoeur explique que le Conseil fait « d'une pierre, deux coups » en profitant de la subvention accordée au gouvernement territorial et redirigée au CDÉTNO pour planifier des activités en France qui vont au-delà d'une simple présence dans des salons de l'emploi.

« La démarche est approuvée par le gouvernement territorial » précise la directrice, qui explique que le CDÉTNO a laissé tomber une autre participation qui était prévue au salon de Bruxelles, en Belgique, pour que M. Lachapelle puisse plus se concentrer sur la création d'un partenariat économique avec différentes agences ou différents ministères français à vocation économique.

« Patrick va compiler de l'information et compléter la recherche afin de voir s'il y a lieu de créer un projet de rapprochement économique entre les deux régions. […] Selon les résultats de ce voyage exploratoire, peut-être que [le conseil d'administration du CDÉTNO] va décider d'aller de l'avant et développer une demande plus approfondie avec un plan d'affaires international et de retourner avec un but ultime d'organiser une mission commerciale », a avancé Mme Francoeur.

Pour revenir au premier aspect du voyage, la directrice générale explique que le gouvernement des TNO offrira des opportunités très concrètes aux travailleurs français par le biais de l'agent de développement du CDÉTNO lors du salon *Destination Canada*. « Il arrive là-bas avec une dizaine d'offres d'emploi, des offres d'emploi concrètes. Ce n'est pas toutes les provinces et territoires qui arrivent là-bas avec cette démarche-là. Il y en a que c'est du recrutement général tandis que nous, on arrive avec une approche très précise avec des offres d'emploi déjà disponibles », a-t-elle souligné. Des postes au gouvernement, chez Danmax Communication ou chez Northwestel seront notamment offerts aux Français.



Photo: Nicolas Bussières

Richard Lahaie et Batiste Foisy

Sylvie Francoeur indique qu'une plus grande délégation pourra être envoyée l'an prochain si les démarches de Patrick Lachapelle s'avéraient positives.

Deux nouveaux employés

Deux nouveaux employés se sont joints à l'équipe du CDÉTNO en début novembre. Il s'agit de Richard Lahaie qui occupera le poste de directeur des communications et de l'administration ainsi que Batiste Foisy dans un poste temporaire de recherchiste.

La mission numéro un de Richard Lahaie sera de préparer un tout premier plan de communication pour le Conseil qui visera à établir les grandes stratégies et orientations de l'organisme sur le plan communicationnel. Il s'occupera aussi de l'aspect comptabilité et de la tenue des livres.

Il s'agit d'un retour aux sources pour celui qui a travaillé comme moniteur de français et aide enseignant à l'école William MacDonald lors des deux dernières années. « C'est comme mettre de vieux habits. J'ai été formé pour faire ce travail », a lancé M. Lahaie qui a fait des études en communication et qui a occupé des fonctions similaires au Conseil régional de développement économique de la Mauricie par le passé.

« Il y a des choses similaires, mais mettons que la problématique ici est différente de celle du Québec, surtout avec la situation de minorité », a-t-il confié, en faisant un parallèle avec son ancien emploi.

Profil socio-économique

De son côté, Batiste Foisy aura la tâche de définir des profils socio-économiques dans les différentes régions des TNO.

« Ce seront des aperçus régionaux avec une certaine concentration sur les communautés francophones, mais on ne se contentera pas seulement des communautés francophones. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'association [francophone] à Norman Wells qu'on ne parlera pas du Sahtu » a affirmé l'ancien journaliste à *L'Aquilon*.

Sylvie Francoeur précise qu'un employé d'été avait déjà fait une première ronde de recherche documentaire et le travail de M. Foisy sera notamment de réviser tout ce matériel et voir s'il manque des choses.

« C'est certain que c'est orienté sur l'économie et son impact sur les communautés. Par exemple, ça peut être de faire une recherche des tendances et des prévisions dans les différents secteurs économiques qui existent », a noté Mme Francoeur, énumérant entre autres les secteurs du tourisme, des mines, de la construction ou de la foresterie.

Batiste Foisy, qui sera à l'emploi du CDÉTNO jusqu'à la fin mars aura aussi la responsabilité de faire un sondage auprès d'entreprises des TNO pour dresser ces profils et obtenir diverses informations comme leur mission, leur implication dans l'économie à l'échelle nationale et internationale ou leurs besoins en service. « C'est un outil de référence pour qu'on sache ce qu'il en est à ce moment-ci du profil socio-économique des TNO et sa composante francophone »,.a signalé M. Foisy.

Le recherchiste vise un taux de réponse de 10 % des entreprises ténoises à son sondage avant la mi-décembre. Si la participation n'est pas satisfaisante, il entreprendra un questionnaire téléphonique en choisissant les entreprises aléatoirement.

Maroc coloré, Maroc rouge



Geneviève Harvey

Je reviens tout juste d'un merveilleux voyage au Maroc. Ce pays m'a ébloui. Notre itinéraire : arrivée à Casablanca, correspondance pour Marrakech et en route pour découvrir le sud du Maroc.

Sur l'avion, un groupe de 30 jeunes d'un collège de Montréal se dirige vers la même destination que nous. Trois enseignants les accompagnent. Leur excitation se ressent dans leur voix, dans leur attitude, tout comme nous, d'ailleurs.

Je ne connais personne, ayant décidé de payer la différence pour personne seule, car personne de ma connaissance ne pouvait se libérer à cette période. Je sais que 14 autres personnes sur l'avion font partie de mon groupe, mais je ne les ai pas rencontrées, ayant été la dernière à prendre ma carte d'embarquement. Je vais les rencontrer à l'arrivée à Casablanca. Je ne suis pas pressée, voulant profiter de tous les instants de solitude qui restent pour préparer ce voyage dans ma tête et mon coeur.

Le transfert entre Casablanca et Marrakech se fait assez rapidement et après un petit vol de quelque 40 minutes, nous atterrissons à Marrakech.

Les personnes du groupe se rassemblent et font connaissance. Notre guide marocain nous attend à la sortie, et nous dirige vers le car qui nous accompagnera tout au long de notre périple. Autour de l'aéroport, l'effervescence est à son comble, Partout, il y a de la construction, à commencer par l'aérogare qu'on est à ragrandir. Et ailleurs, les grues sont partout visibles. Le boom est perceptible partout.

Notre bus nous amène à l'hôtel où nous coucherons pendant trois jours, histoire de découvrir la magnifique ville qu'est Marrakech. Après un repos bien mérité de quelques heures, nous rejoignons le car pour une vue d'ensemble de cette ville tellement vivante et tellement colorée.

Un petit tour dans la médina nous fait réaliser à quel point cette ville a préservé des traditions, des us et coutumes souvent plusieurs fois centenaires. Les divers métiers et professions se retrouvent regroupés dans des endroits précis de la médina : ferblantiers, ébénistes, travailleurs du cuir, tisserands, potiers, etc. De jeunes enfants viennent y apprendre leur métier après leur classe. Des enfants très jeunes, trop jeunes même à notre sens. Mais d'après notre guide, ces enfants doivent faire leur apprentissage très jeunes s'ils désirent maîtriser leur art et ensuite bien gagner leur vie dans le métier choisi. En bons nord-américains que nous sommes, nous ne sommes pas convaincus du bien-fondé de la chose. Nous essayons quand même de passer par-dessus nos préjugés, mais cela ne se fait pas si facilement. À preuve : le souvenir demeure bien présent.

Le lendemain, nous allons nous balader dans cette belle ville, et finissons le périple en prenant un café sur le toit d'un restaurant, près de la grande place. L'activité y est à son comble. Pas assez de deux yeux pour tout voir : charmeurs de serpents, magiciens, acrobates, vendeurs de toutes sortes, étals de nourriture, petits bouibouis pour étancher sa faim ou sa soif, c'est incroyable. Jamais je n'ai vu place aussi animée et aussi colorée. Après le café, on se promène dans la foule, en tenant notre sac et notre caméra bien serrés contre nous, car il faut se faufiler dans la foule, tant elle est dense. Et il faut aussi bien regarder devant soi, car pas question de se retrouver face à face avec un cobra ou autre serpent. Il y en a partout. Pas en liberté bien sûr, mais s'il y en avait un qui s'échappait! Je suis certaine que c'est déjà arrivé. Donc, bien regarder où on va. Le charme de la place nous ravit. Ici, des femmes et des hommes qui rappellent différentes époques, différents siècles, pourrais-je même dire. Des hommes en djellabas, des hommes en veston cravate, des jeans, des bermudas. Tout y est. Pour les femmes, c'est la même chose : des femmes au visage voilé complètement, au visage voilé en partie, au voile découvrant complètement le visage, des jeunes sans voile, les cheveux au vent. Toutes les tendances se retrouvent ici, à Marrakech. On sent l'influence de la grande ville. Ici, tout le monde se côtoie et tout le monde s'accepte, du moins en apparence.

Si on entend l'appel à la prière dans la ville, aux heures prescrites, la religion n'est pas aussi omniprésente qu'elle l'est dans d'autres pays musulmans que j'ai visités. Le pays semble faire preuve d'une plus grande tolérance, de moins de fanatisme.

Ici, les gens sont gentils : boutiques, restos, petites échoppes. Rarement sent-on de l'agressivité, contrairement à d'autres pays où il arrive de se faire vraiment engueuler si on s'aventure à ne rien acheter. Après tout, on est dans la capitale du sud du Maroc.

Le soir, de retour à l'hôtel, on partage les avis qui semblent faire l'unanimité : on aime Marrakech, après ces deux jours et demi passés à la parcourir. Demain, un autre genre d'aventure nous attend, l'aventure du Grand Sud. L'excitation est palpable.

Et je vous laisse là-dessus. Je poursuivrai ce récit dans mon prochain article. C'est si agréable de raconter. Ça permet de revivre de grands moments et de grandes émotions, et ça permet également d'occulter certaines choses qu'on veut oublier, comme ma nuit passée à courir aux toilettes, à me demander qu'est-ce que j'avais bien pu manger qui m'a rendue malade à ce point. Mais on l'occulte, que je disais.

Je vous dis donc à la prochaine et je veux vous rappeler que si je raconte, c'est sans prétention, je le fais simplement pour partager de belles images avec vous.



La grande Place de Marrakech

École Boréale

Le club des Petits Journalistes

Campagne Butthead

Le six novembre 2007, les élèves de l'École Boréale ont reçu la visite de Yosé Cormier, un représentant de la campagne Butthead. Le but de cette rencontre était la prévention contre le tabagisme, à l'aide de supports visuels et d'explications, les élèves en ont appris beaucoup sur le sujet, voilà quelques points importants retenus de cette journée.

La cigarette c'est mauvais, pourquoi? Voilà quelques raisons qui vous feront peut-être réfléchir avant d'en retoucher une : dans le tabac il y a de la nicotine, une substance nocive qui cause une dépendance psychologique et physique rapide, ce qui résume l'envie continue de fumer. De plus, ce même tabac contient plus de cinquante substances cancérigènes telles que : de l'acide cyanhydrique, du mercure, de l'acétone et plusieurs autres poisons du genre. Ces substances engendrent donc de gros problèmes, ils entraînent un dépôt de graisse qui bouche l'aorte (veine du cœur), ils peuvent provoquer la cécité (devenir aveugle) et causent une panoplie de cancers partout dans le corps. Finalement, cela coûte très cher de fumer, au lieu de profiter de cet argent pour se mettre en forme ou voyager par exemple, les fumeurs payent afin de mourir plus vite.

Suite à sa présentation du matin, une entrevue a été réalisée avec Yosé Cormier, nous lui avons posé ces quelques questions. Première question : As-tu déjà fumé? Réponse : « Non, je n'ai jamais fumé et ne fumerai jamais ». Deuxième question : Pourquoi arrêter de fumer te semble important? Réponse : « La fumée c'est mauvais pour la santé, cela empêche de faire des activités sportives, donc d'être en forme ». Troisième et dernière question : Dans combien d'écoles vas-tu faire cette présentation? Aimes-tu cela? Réponse : « Je vais passer dans toutes les écoles de Hay River et de Kakisa, il y a aussi d'autres représentants partout aux Territoires du Nord-Ouest. Oui j'aime ça, c'est très intéressant de travailler auprès des jeunes ».

Alors, voici un bon conseil concernant la cigarette : n'y toucher pas.

Vox Pop

L'hiver est arrivé

Question du jour posée aux élèves de l'École Boréale : Aimes-tu l'hiver? Pourquoi?



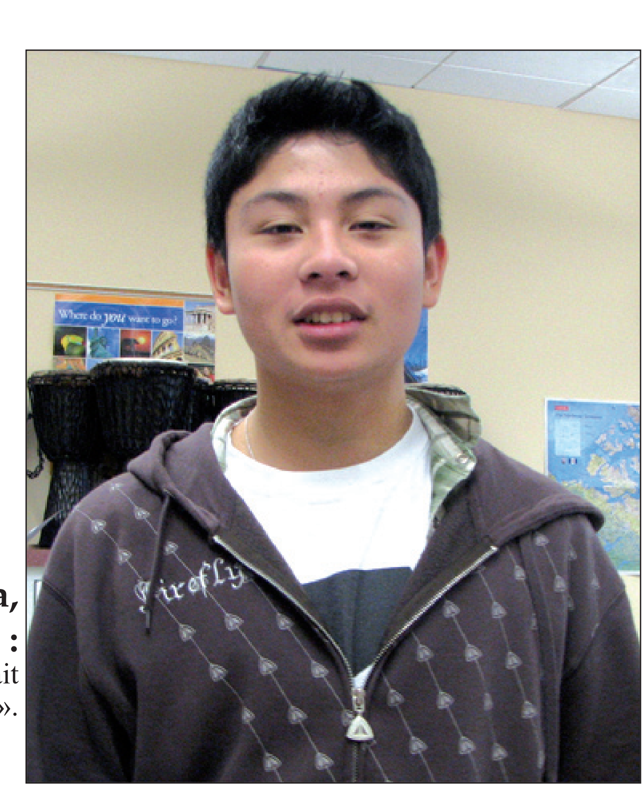
Chanelle Payeur, 2 e année :
« Oui, on peut jouer dans la neige et c'est amusant! »



Brittney Crosman, 3e année :
« Oui, parce que l'hiver il n'y a pas de moustiques ».



Kelly-Rose Hiebert, 5e année :
« Oui, car on peut faire des boules de neige et des forts, et aussi parce que j'aime Noël !».




Mark Montinola, 8 e année :
« Non, parce qu'il fait froid ».

Souvenirs à venir

Le couple LeGuerrier

L'Aquilon écoute les Franco-Ténois d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



Maxence Jaillet

Jeanne et Guy sont un couple rempli de vigueur, d'accomplissements et de projets. Ils sont établis à Fort Smith depuis l'an 1964. Mariés depuis 50 ans, ils revivent avec plaisirs les souvenirs de toutes ces années et considèrent que leur arrivée dans le jardin des Territoires date seulement d'hier.

« C'est en quittant l'Alberta que nous nous sommes installés ici. C'était comme arriver chez nous. Il faut dire que les parents de Guy étaient déjà à Fort Smith depuis quelques années », raconte Jeanne. Guy avait un poste au gouvernement avec le ministère des Travaux publics de l'époque. « Je reparais tout, constate Guy. C'est bien simple, de la scie mécanique à la machinerie lourde, j'ai touché à tout pendant ces trente ans et je me déplaçais partout dans les Territoires. »

Quand ils sont arrivés, les parents possédaient un lopin de terre autour de leur maison. Le jeune couple en reçu une partie et on construit la maison qu'ils habitent encore aujourd'hui. Jeanne se rappelle que la vie se passait dans cette maison. « Je suis arrivé ici avec cinq enfants d'age préscolaire. Notre dernier est né ici, alors je gardais mes enfants et quelques autres à la maison ». Autrefois, les rues de Fort Smith n'avaient pas de nom défini, et la rue Ste-Anne sur laquelle est maintenant située la maison des LeGuerrier n'était composée que de boisé alentour. De toute la marmaille, qui remplissait de vie ce coin de la ville, a découlé le nom de Sesame Street qui fait encore figure de nom officiel pour la rue chez quelques anciens.

Jeanne et Guy se remémorent le temps de leur jardin, des champs de patates pour les communautés catholiques, l'éducation en Anglais pour leurs enfants et les anecdotes des premiers jours d'école pour leurs petits francophones, ainsi que les premières années de l'Association des francophones de Fort Smith.

Aujourd'hui, le terrain familial est divisé en trois, les deux maisons voisines des LeGuerrier sont habitées par les familles de deux de leurs garçons. Le couple est à la retraite, il n'y a plus de jardins autour de la maison. Guy a vendu sa motoneige, car il fait trop froid, et d'après Jeanne quelques uns de leurs petits-enfants iraient certainement à l'école en français si ce service était offert. Ils gardent tous les deux de belles occupations. Jeanne confectionne toute sorte d'artisanat dans son atelier de couture qu'elle a installé dans une chambre de sa maison. Guy retape des voitures de collection pour le plaisir et fait le tour du quartier avec ses petits-enfants dans une coccinelle de 1959. La vie passe vite, mais ils vivent heureux dans le Nord. Jeanne argumente qu'ils ne quitteront pas cette ville, qu'il y a plein de belles places à voir mais qu'elles ne sont pas toutes à vivre. De toute façon, ils n'ont jamais eu besoin des gros magasins et après une semaine de voyage à Edmonton, ils en ont déjà assez. Ils aiment la vie plus tranquille, c'est simple. Même s'ils en ont vu beaucoup partir, ils ont encore des amis ici. Ils constatent que les connaissances qui leur restent dans le Nord sont des amis autochtones qui sont établis ici et qui eux non plus ne partiront pas pour le Sud.



Photo : Maxence Jaillet

Jeanne et Guy LeGuerrier dans leur salon. Guy explique qu'il porte constamment un petit appareil numérique à sa ceinture. Il a le réflexe de prendre des photos de tout et n'importe quoi. Sur la photo, il immortalise sa collection murale de plus de 120 appareils photo datant de toutes les époques et il confie qu'une chambre noire a longtemps été en fonction dans le sous-sol de sa maison.

La vraie francophonie canadienne

*Jean-Benoît Nadeau et Julie Barlow**

Les francophones du Canada expriment souvent leur inquiétude sur leur avenir, et ils n'ont pas entièrement tort. L'assimilation les guette. Et les mariages exogames, l'intérêt mitigé du gouvernement fédéral pour sa loi sur les langues officielles, le repli identitaire des Québécois, et le statut d'éternels minoritaires ne sont pas faciles à vivre.

Toutefois, nos recherches dans le cadre de notre livre *La Grande aventure de la langue française* nous ont montré qu'il y a de bonnes raisons d'être optimistes. Mais pour y arriver, il faut cesser de prendre les arbres pour la forêt!

Car après tout, le nombre de francophones au Canada est pourtant passé depuis d'environ 800 000 à près d'un million.

Mais surtout, cette francophonie canadienne se transforme, et c'est là le plus important. Si on examine de près les statistiques, l'on constate que, outre le nombre de francophones de langue maternelle française, on oublie fréquemment les deux millions de Canadiens de langue maternelle anglaise qui sont aussi des francophones parce qu'ils sont bilingues. Et c'est sans compter les francophones ayant immigré de pays francophones – une statistique tenue seulement depuis 1990.

Bref, la francophonie canadienne souffre aussi d'une vision limitative d'elle-même, strictement ethnoculturelle, alors qu'un francophone, c'est avant tout quelqu'un qui parle bien français.

Pourquoi les francophones du Canada se compteraient-ils différemment des autres francophones du monde? En effet, les statistiques mondiales font état de 200 millions de francophones, au bas mot. Parmi eux, moins de 80 millions, en comptant large, ont le français pour langue maternelle. Les autres ont le wolof, le berbère, l'arabe, le grec, le flamand, le bantou pour langue maternelle.

Traditionnellement, les francophones de souche ont eu à se débattre contre des lois assimilationnistes dures. C'est ce qui explique, historiquement, leur repli ethnoculturel, qui a permis leur survie.

Mais les francophones du Canada sont arrivés à une autre étape, et ils doivent mesurer l'importance du chemin parcouru. Une conception plus inclusive de la francophonie comporte des risques, mais elle est beaucoup plus porteuse.

Le grand défi à relever a toujours été, et demeure, celui de la distribution de la culture au sens le plus large du terme. Une conception plus large de la francophonie canadienne suppose que les francophones natifs devront sans doute être plus tolérants des films francophones sous-titrés en anglais. La pratique ne vise pas à discréditer leur français, mais simplement à rejoindre les néo-francophones, dont une bonne part tente encore et toujours de se perfectionner.

Ce défi de la distribution de la culture est le même pour tous les francophones du monde, à cette différence que les Canadiens ont bien plus de moyens que les Sénégalais, que les Algériens, que les Libanais, que les Ivoiriens. C'est une chance à saisir, et le meilleur endroit où commencer est ici, chez nous.

La domination universelle des médias anglophones nous fait croire que le français est une langue d'isolation et de repli. Or, les francophones du Canada, qu'ils soient « de souche » ou « néo », participent au contraire d'une communauté de 200 millions de personnes. Ils habitent une langue véritablement mondialisée comme aucune autre, hormis l'anglais. Le français occupe le deuxième rang mondial pour le nombre de pays où elle a le statut de langue officielle et pour le nombre de gens qui l'étudient. Et leur langue est pratiquée dans toutes les sphères de l'activité humaine : en diplomatie, en recherche, en industrie, dans le commerce, en haute politique.

Bref, la francophonie canadienne a de quoi se rendre intéressante pour elle-même et pour les autres, mais c'est à condition de sortir de ses ornières.

* (Les auteurs de cet article sont tous deux journalistes au magazine *L'actualité*, en plus d'être les auteurs du livre *La Grande aventure de la langue française : de Charlemagne au Cirque du Soleil*, paru le 7 novembre dernier.)



Étude sur l'itinérance

Toutes les femmes du Nord sont à risque de se retrouver sans abris

Un rapport pan-territorial voudrait rejoindre les gouvernements.

Maxence Jaillet

Le mercredi 14 novembre, la première recherche conduite à travers les trois territoires canadiens et qui s'est intéressée à la réalité des femmes vivant dans l'itinérance ou qui sont exposées au risque de le devenir, a été présentée à la colline parlementaire.

Les faits déployés dans l'*itinérance des femmes au Nord du 60e parallèle* relatent qu'il ne suffit que de peu de chose pour qu'une femme vivant dans les territoires se retrouve sans abris. La directrice générale du YWCA de Yellowknife, Lyda Fuller, a expliqué à L'Aquilon combien cette étude a révélé la fragilité des ressources visant les femmes dans le Nord. « Beaucoup de femmes sont à risque parmi la population, tout dépend de la rigidité et de l'étendue de leur filet social. Si une femme perd son travail et qu'elle n'a pas d'autre ressource, c'est bien vite que le cercle destructeur du choix de manger ou payer un loyer prend position dans leur vie », constate-t-elle.

Malgré la découverte que le Nunavut offre sensiblement moins de service qu'aux TNO, l'étude prouve que les conditions altérant la stabilité de la condition féminine sont les mêmes au niveau des trois territoires et que la problématique nordique offre plus de similarités que de différences. « Nous avons identifié un manque de service dans la lignée d'aide existante, déclare Lyda Fuller. Nous demandons que plus de services soient disponibles pour créer un véritable continuum de soins. C'est-à-dire la mise en place d'abris d'urgence et de transition, puis plus de logements sociaux et finalement des habitations abordables. Nous exhortons ainsi la création d'une politique nationale pour le logement avec des spécificités pour le Nord et une sensibilité développée pour les femmes. Nous recommandons aussi la mise en place de stratégies visant la réduction des obstacles au logement et la réduction la pauvreté ».

Pour Mme Fuller, la population du Nord ne sera pas surprise par les révélations de ce rapport. Mais se seront plutôt des résidents du Sud, qui ne réalisent pas qu'il est possible d'être sans abri dans au-dessus du 60e parallèle, se cachant derrière le fait qu'il fait bien trop froid pour ça. Mercredi, elle a expliqué devant plusieurs députés tels que Larry Bagnell (Yukon), Maria Minna députée ontarienne qui siégeait jusqu'à tout récemment sur le comité de la condition féminine et un représentant de Denis Bevington (Westen arctic) que ce rapport était avant toutes choses un moyen d'éveiller les consciences sur les risques et les raisons de l'itinérance des femmes dans le Nord. Même si Lyda Fuller concède qu'aucun membre du cabinet fédéral n'était présent, elle ne doute pas de la capacité des institutions à l'origine de l'étude à pousser les bureaucrates gouvernementaux pour placer ce dossier en tête de l'agenda législatif.

Cette étude a été commandée par un consortium d'organismes orientés vers les défis féminins de la vie dans le Nord, tels que le conseil du statut de la femme du Nunavut, celui du Yukon, la société féminine et le YWCA de Yellowknife.

Le Club de Bicolo

Le corps et la santé

1 LE CORPS HUMAIN

Bicolo apprend les parties du corps. Complète la grille, tu découvriras à quel chapitre il est rendu.

F	O	R	T	E	I	L
O	O	E	C	O	T	E
I	T	X	O	R	R	B
E	G	U	U	S	R	M
P	I	E	D	A	Z	A
G	O	Y	S	E	A	J
C	D	E	N	T	N	E

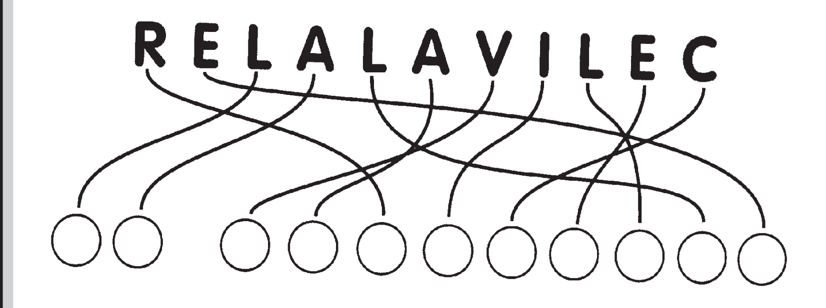
- ❑ BRAS
- ❑ COEUR
- ❑ CÔTE
- ❑ DENT
- ❑ DOIGT
- ❑ FOIE
- ❑ JAMBE
- ❑ NEZ
- ❑ ORTEIL
- ❑ OS
- ❑ PIED
- ❑ TÊTE
- ❑ YEUX

Solution : 6 lettres

__ __ __ __ __ __ .

2 PAUVRE BICOLO!

Bicolo est malade. Remets les lettres en place, tu verras ce qu'il a attrapé.



3 COLLATION SANS T

Bicolo a décidé d'offrir une petite collation santé à ses amis. Si tu veux en connaître le contenu, ajoute la lettre T partout où il y a des espaces.

Des caro__ __es en crudi__é.

Une __ranche de fromage.

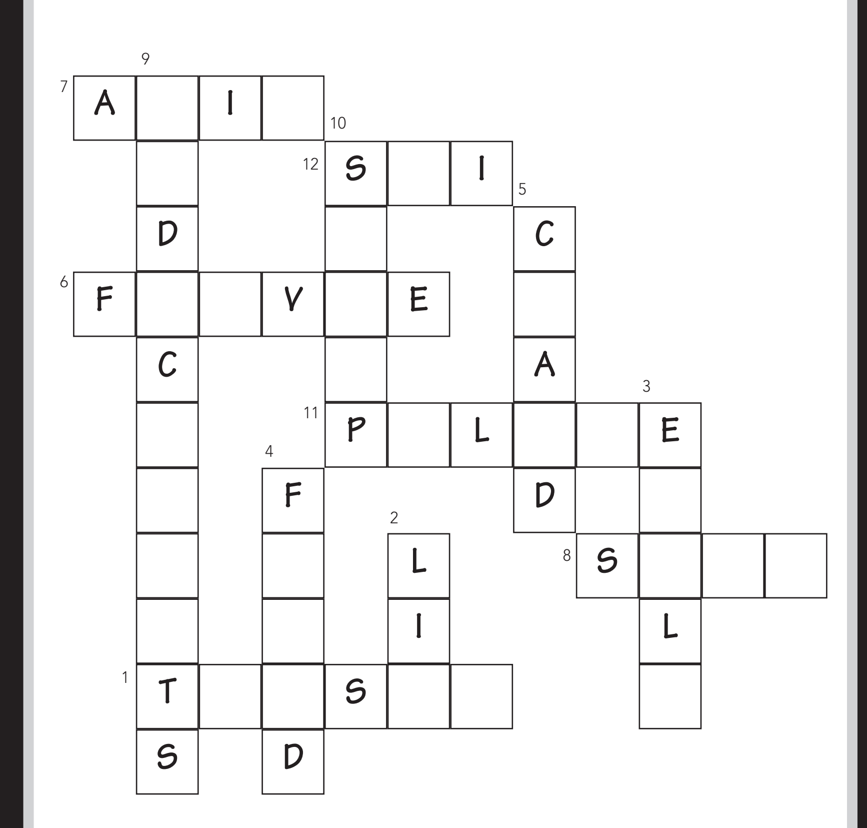
Du jus de __oma__e.

Des frui__s en salade.

Un verre de lai__.

4 LA MALADIE

Bicolo a été malade. Complète la grille à l'aide de son histoire.



« La semaine dernière j'étais bien **1**_ car j'ai été malade. J'ai dû garder le **2**_ et j'ai manqué l'**3**_. J'avais **4**_ et j'étais tout **5**_ car j'avais de la **6**_. Mes **7**_ sont venus et ont pris **8**_ de moi. Martin m'a donné des **9**_ pour me soigner : un **10**_ contre la toux pas bon au goût et une **11**_ contre la fièvre. Ce n'est pas agréable d'être malade mais c'est bien moins pire lorsqu'on a quelqu'un pour s'occuper de **12**_. »

SOLUTIONS

1. Organe.
2. La varicelle.
3. Des carottes en crudité. Une tranche de fromage. Du jus de tomate. Des fruits en salade. Un verre de lait.
4. 1. triste; 2. lit; 3. école; 4. froid; 5. chaud; 6. fièvre; 7. amis; 8. soin; 9. médicaments; 10. sirop; 11. pilule; 12. soi.

Petites annonces

Une place en garderie

La toute nouvelle garderie francophone Les amis à Zachary qui va débuter ses activités le 3 décembre prochain a encore une place de libre pour un enfant de 14 mois et plus. La garderie est située dans le secteur de Range Lake, à Yellowknife, et offre un service de garde de 7h30 à 17h30. Un service de garde après école est aussi offert et des places sont toujours disponibles. Pour information, contactez Lucie Bérubé au 765-0424.

Villas en Floride

Golfe du Mexique, 2 chambres à coucher toutes équipées, six personnes maximum. Piscines, jacuzzis, tennis. Bradenton, Floride 1-800-926-9255 mentionnez Code201 (spéciaux) shorewalk.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Communautés francophones en situation minoritaire

Un second forum national de recherche sur la santé

Danny Joncas

OTTAWA – Chercheurs, intervenants communautaires et étudiants universitaires de deuxième et troisième cycles ont rendez-vous à Ottawa, les 22, 23 et 24 novembre, à l'occasion du second Forum national de recherche sur la santé des communautés francophones en situation minoritaire. Organisé par le Consortium national de formation en santé (CNFS), cet événement réunira environ 250 participants.

En 2004, un premier forum du genre avait eu lieu, venant du même coup traiter de la quasi-absence de recherches scientifiques sur la santé des communautés francophones en situation minoritaire et de la rareté des données sur l'accès à des services de santé pour les francophones vivant en situation minoritaire.

Lors de ce premier forum, les discussions ont permis de recenser les intérêts de recherche, d'identifier les besoins et de travailler au développement de stratégies de collaboration pour mener à bien ces recherches. Plusieurs problématiques avaient également été soulevées, dont l'accessibilité et la qualité des services de santé en français, le pluralisme ethnoculturel, les inégalités sociales en matière de santé physique et mentale, l'effet de la perte des capacités linguistiques pour les personnes âgées, l'incidence des facteurs culturels et socioéconomiques sur la santé de même que les effets de l'analphabétisme sur la santé.

Trois ans plus tard, les intervenants et les chercheurs en matière de santé auront de nouveau l'occasion d'échanger sur différents aspects ayant un impact sur les francophones en situation minoritaire. Ce sera notamment l'occasion de démontrer ce qui a été accompli au cours des trois dernières années sur le plan de la recherche. Par ailleurs, le CNFS précise que ce second forum viendra renforcer le réseautage national pour accélérer le développement de la capacité de recherche tout en mettant en évidence de nouvelles connaissances et en consolidant les partenariats existants.

Organismes francophones

Relance d'un débat sur le financement provenant du fédéral

Danny Joncas

OTTAWA – Des discussions tenues lors d'une récente rencontre des représentants des 37 organismes membres de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB) ont retenu l'attention ailleurs au pays.

Rassemblés à Richmond, en Colombie-Britannique, les membres de la FFCB ont soulevé la question du financement que le fédéral, et plus particulièrement le ministère du Patrimoine canadien, verse aux divers organismes et associations francophones, financement que l'on juge inadéquat. La FFCB va même jusqu'à recommander une enquête du commissaire aux langues officielles à ce sujet.

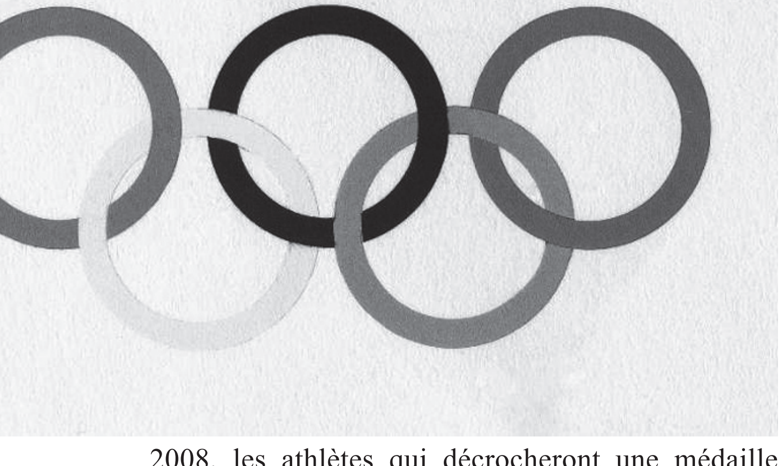
Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que la question du sous-financement des organismes qui oeuvrent à l'épanouissement des communautés francophones de partout au pays était soulevée. Or, cette fois, elle a permis de relancer le débat. Quelques jours plus tard, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada y ajoutait son grain de sel.

« La FCFA trouve préoccupante la situation que décrivent les associations francophones de la Colombie-Britannique en ce qui a trait au manque de ressources financières et à l'impact des mécanismes de gestion et des cycles administratifs du ministère du Patrimoine canadien. C'est d'ailleurs une situation qui existe dans plusieurs communautés francophones et acadiennes à travers le pays et toute enquête qui pourra contribuer à une amélioration sera la bienvenue», estime la présidente de la FCFA, Lise Routhier-Boudreau.

Jeux Olympiques

Attribution de primes pour les médaillés canadiens

Danny Joncas



OTTAWA – Si les joueurs de tennis et les hockeyeurs, qui sont issus du domaine du sport professionnel, n'ont pas à se soucier de leur situation financière lorsqu'ils souhaitent participer aux Jeux Olympiques, il est en tout autrement pour les athlètes amateurs, pour qui l'aspect financier demeure toujours une préoccupation.

Or, une bonne nouvelle attendait les athlètes amateurs qui portent les couleurs du Canada le lundi 19 novembre dernier alors que le Comité olympique canadien (COC) dévoilait les détails du Fonds d'excellence des athlètes. Cette nouvelle initiative se veut un programme de soutien et de récompense qui accordera de primes de performance aux athlètes canadiens.

Ainsi, dès les Jeux Olympiques de Pékin, à l'été 2008, les athlètes qui décrocheront une médaille d'or se verront remettre la somme de 20 000 $. Les médaillés d'argent et de bronze empocheront quant à eux 15 000 $ et 10 000 $ respectivement. De plus, des primes additionnelles seront versées aux athlètes qui remportent plus d'une médaille et des primes de 5000 $ sont également liées à la performance. Il est à noter que ce programme s'applique tant aux sports individuels qu'aux sports d'équipe.

« C'est la première fois dans l'histoire que le Comité olympique canadien accorde des primes de performance aux athlètes qui gagnent des médailles olympiques. Nous avons poussé plus loin le concept de financement de l'excellence et nous sommes emballés par ce programme qui démontre notre engagement à l'égard de la performance sportive et de la reconnaissance de l'excellence », a commenté le président du COC, Michael Chambers, au moment de l'annonce, à Ottawa.

Le Canadien de Montréal

Un premier quart satisfaisant



Alain Bessette

Après 20 matchs, le Canadien de Montréal a bien raison de se réjouir. Avec une récolte de 25 points (11 victoires, 6 défaites et 3 défaites en temps supplémentaire), le club se situe au deuxième rang de sa division et au quatrième de la Conférence de l'Est. À ce chapitre, le club se met en bonne position pour déjouer certaines prédictions négatives à son égard. Mais pas toutes les prédictions, car le club a connu une baisse de régime au cours de huit derniers matchs, jouant pour à peine ,500 lors de ses huit derniers affrontements (tous contre des équipes de sa division), dont deux défaites à ses trois derniers matchs.

Le positif

Deux éléments majeurs se dégagent de ce bon début de saison.

D'une part, il faut noter le retour en force d'Alex Kovalev. Avec 18 points, dont 10 buts, s'il continue à ce régime, il se dirige vers une saison de plus de 70 points et 40 buts. Comme bien des partisans et des observateurs, je reconnaissais le grand talent de ce joueur, mais j'avais des doutes sur ses capacités de livrer la marchandise. À moins qu'il nous joue un « Brian Savage* », il semble que ce sera la saison où Kovalev fait taire ses détracteurs.

L'autre aspect positif de cette première portion de la saison, c'est le rendement exceptionnel du jeu de puissance du club. Avec 28 buts comptés en avantage numérique et un pourcentage d'efficacité de 29,2 %, le Canadien est au premier rang de la Ligue nationale à cet égard. Malgré le départ de Souray, les Markov, Kovalev et Koivu ont su se démarquer pour garder cet aspect du jeu d'une grande importance pour le succès de l'équipe.

Statistiques positives générales : un pourcentage victorieux de 62,5 % (5e dans la LNH); deux joueurs dans le top 10 au chapitre des lancers bloqués (Komisarek et Hamrlik); trois joueurs dans les 30 premiers au niveau des mises en échec (Komisarek, Bégin et Ryder)

Le négatif

Il y a malheureusement des points négatifs qui pourraient nuire aux succès de l'équipe à long terme. J'en relève deux plus importants à mon avis.

D'abord, le jeu à forces égales est tout aussi déficient que la saison dernière. Montréal se situe à l'avant-dernier rang dans la LNH à cet égard n'ayant compté que 25 buts. Son ratio de buts comptés et de buts accordés à 5 contre 5 le situe au 28e rang à 0,76.

Ensuite, il y a la faiblesse évidente du club lors des mises en jeu. À l'exception de Koivu qui a un pourcentage de gain de 53,6 %, tous les autres joueurs de centre ont des pourcentages inférieurs à 50 %. Smolinski est à 46,2 %, Plekanek à 45,7 %, Chipkura à 41 % et Grabovski à 32,4 %. Il faut souligner à la décharge des trois derniers que cet aspect du jeu s'améliore normalement avec l'expérience, d'où ma déception de la performance de Smolinski cette saison. Le pourcentage de réussite lors des mises en jeu a des impacts sur la pauvre performance du club à force égale et aussi lors des désavantages numériques.

Statistiques négatives générales: pourcentage d'efficacité en désavantage numérique de 81,6 % (17e dans la LNH); Markov est 11e dans la ligue ayant été victime de 21 revirements.

Ce qui les attend

On sait que les équipes adverses vont mettre le paquet pour tenter de contrecarrer le jeu de puissance du Canadien et les élans du trio de Kovalev. Pour sa part, le club doit tenter d'améliorer ses performances dans le cercle des mises en jeu, ce qui aura des effets bénéfiques sur son jeu à force égale et lors des désavantages numériques.

*Cet ancien joueur du Canadien avait la mauvaise habitude de compter une dizaine de buts dans le premier quart de la saison puis de n'en compter qu'une autre dizaine pour le reste de la saison.



Célébration de la « Journée Louis-Riel »

La culture des Métis toujours bien vivante

L'anniversaire de la pendaison de ce héros du peuple métis a été l'occasion de célébrer pour les Métis des TNO.



Nicolas Bussières

Preuve que la culture métisse est toujours bien vivante, ils étaient plus d'une centaine de Métis et représentants de plusieurs autres communautés à célébrer la « Journée Louis-Riel » au Elks Hall (salle de Bingo) de Yellowknife le 16 novembre dernier.

Si l'anniversaire de pendaison de Louis Riel, le 16 novembre, se voulait un prétexte intéressant pour lui rendre hommage et tenir une soirée mettant en valeur les danses et la musique propres à la culture métisse, les organisateurs ont surtout insisté sur l'importance pour cette communauté de se manifester tout au long de l'année en présentant différents événements culturels.

« Ce n'est pas quelque chose que nous faisons à tous les ans, mais cette année, pour cette journée en hommage à Louis Riel, nous avons décidé d'organiser une activité culturelle. Nous avons des événements comme ça de temps en temps », a souligné Albert J. Lafferty, président du Conseil métis de Fort Providence.

« C'est pour aider à promouvoir la culture et l'héritage métis et, bien sûr, la danse et le violon sont une partie intégrante de notre culture », a pour sa part confié Darlene Mandeville, une des organisatrices.

M. Lafferty explique que la population métisse est encore très présente et très vivante aux TNO. « Il y a des Métis dans toutes les régions du bassin du fleuve MacKenzie et un peu partout autour du Grand lac des Esclaves », a-t-il noté, en donnant l'exemple des territoires du Sahtu, du Gwich'In et du Deh Cho.

Revenant au prétexte de l'événement, le Métis d'origine a affirmé que Louis Riel avait laissé un héritage précieux à tous les Métis du Canada. « Ça l'a été un des plus grands leaders du 19e siècle dans les Prairies et au Manitoba. Il est devenu un héros national partout au Canada incluant les Métis des TNO », a-t-il prétendu.

Il a poursuivi en disant que la perception de Louis Riel et des Métis en général avait grandement changé au fil des générations. « À l'époque, les Métis étaient vus comme des traîtres. Les gens avaient une très mauvaise perception de notre peuple. Cent ans plus tard, les gens réalisent que les Métis voulaient simplement protéger leur mode de vie propre et Louis Riel a été un de meneurs pour négocier ça »

« Le père du Manitoba »

Né en 1844 à Red River, au Manitoba, le Métis Louis Riel est reconnu par ses pairs comme un héros national qui a donné sa vie pour la défense des droits des Métis. Plusieurs le considèrent aussi comme le « père du Manitoba ».

En 1869-1870, découragé par l'inertie du gouvernement canadien et inquiet du transfert de la Terre de Rupert appartenant à la Compagnie de la Baie d'Hudson, Riel crée un gouvernement provisoire pour combler le vide constitutionnel et protéger les droits de ceux qui occupent ce territoire. Malgré ses bonnes intentions, ce geste est considéré comme un acte de rébellion par le gouvernement du Canada. Accusé de traîtrise, Riel sera pourchassé et devra trouver exil aux États-Unis.

Sous l'insistance de Métis bafoués dans leurs droits et refoulés de plus en plus vers l'Ouest, Louis Riel revient au Canada en 1885 et organise une rébellion contre les autorités canadiennes. Quelques mois plus tard, après s'être rendu, Riel est reconnu coupable de haute trahison dans un jugement controversé et est

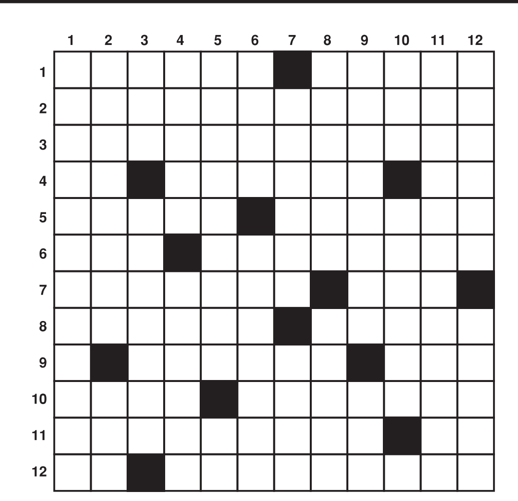


Près d'une trentaine de personnes s'étaient déplacées le 16 novembre au Northern United Place pour la projection du film québécois "Sur les traces d'Igor Rizzi", avant dernière présentation du Festival de film de Yellowknife.

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 987



HORIZONTALEMENT

1- Elle est peut-être différente des autres provinces. – Elle est formée du mâle et de la femelle de la même espèce.
2- Personnes qui s'emparent d'une souveraineté par des moyens illégitimes.
3- Autocollants.
4- Doublée. – Matrice. – Robert Ouellette.
5- Resserre dans un petit espace. – Se révéler.
6- Cri des charretiers. – Soustrayons aux recherches de justice.
7- Théologien irlandais ayant comme prénom Jean Scot. – Déchiffrée.
8- Évaluent avec soin. – Fente verticale qui se forme au sabot du cheval.
9- Introduit un tube semi-rigide dans la trachée. – Unité d'équivalent de dose.
10- Engrais. – Plante dont les crochets s'accrochent au pelage des animaux.
11- Garnis un lieu de petits ouvrages fortifiés. – Inversé.
12- Conjonction. – Elle habite l'Europe.

VERTICALEMENT

1- Compte-fils.
2- Entaché d'usure. – Filou qui dévalise les hôtels.
3- Posséda. – Personnes dont on saisit les biens.
4- Enveloppes des fruits à écale. – Mises à court d'argent.
5- Interloquèrent. – Actionné.
6- Genévrier du Midi. – Dupai, escroquai.
7- Région du nord de la Grèce. – Donnes des coups à un animal.
8- Marque, témoignage. – Auras une réalité.
9- Partie située au-dessus de l'insertion d'une feuille avec le rameau qui la porte. – Sur la Drôme.
10- Dans le temps présent. – Dégradera des fibres
11- Action de retenir, de mettre un frein à (pl.).
12- Progrès de quelque chose. – Ville de Syrie sur l'Oronte.

RÉPONSE DU NO 986

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	A	N	A	D	A	■	A	S	T	R	E
2	E	V	E	N	E	M	E	N	T	I	E	L
3	N	E	P	E	T	E	S	■	A	S	P	I
4	T	U	E	■	E	N	T	A	S	S	A	S
5	E	L	■	C	R	E	A	T	E	U	R	■
6	S	I	D	E	R	E	N	T	■	S	E	T
7	I	R	E	N	E	■	C	I	L	■	R	I
8	M	■	C	E	R	T	I	F	I	A	N	T
9	A	R	O	L	■	H	A	I	R	A	■	I
10	L	O	U	L	O	U	■	O	A	S	I	S
11	E	T	R	E	■	G	E	N	I	A	L	E
12	S	A	S	S	E	■	A	S	S	I	S	E

Horoscope

SEMAINE DU 25 NOV. AU 1er DÉC. 2007

Bélier

BÉLIER
Vous voulez que votre vie soit réussie. Cela a beaucoup d'importance pour vous. Vous avez besoin que l'on soit honnête envers vous dans le travail.



TAUREAU
La planète Jupiter vous apporte beaucoup de choses au plan matériel. Vous êtes capable de mieux faire valoir votre point de vue. Vous appréciez pleinement ce que les autres font pour vous.



GÉMEAUX
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup de subtilité. Vous êtes capable de triompher de plusieurs difficultés. Cela vous donne de l'estime de vous-même.



CANCER
Vous êtes dans une période qui vous apporte beaucoup de satisfaction. Vous êtes heureux dans ce que vous vivez et cela a de bonnes conséquences dans tous les secteurs de votre vie.



LION
La planète Mars vous rend impulsif. Vous voulez que l'on soit équitable envers vous. Vous êtes aimé plus que jamais. Cela est vraiment extraordinaire.



VIERGE
Vous êtes capable de mieux diriger votre vie. Vous savez ce qui est important pour vous et vous vous sentez indépendant. Vous allez vers des choses qui seront extraordinaires pour vous dans le futur.



BALANCE
Vous êtes capable de mieux comprendre votre entourage. Vous êtes sur le point de voir les choses avec lucidité. Vous apprenez à mieux savoir agir dans tous les secteurs de votre vie.



SCORPION
Vous avez besoin que votre vie professionnelle vous apporte de la fantaisie. Cela est vraiment important pour vous. Vous aimez que l'on vous donne beaucoup d'attention.



SAGITTAIRE
Vous avez besoin de faire des changements dans votre manière de vivre. Chiron fait que vous allez vers des choses où vous serez bien. Vous aurez plus que jamais la capacité de mieux voir les choses avec bonheur.



CAPRICORNE
Vous allez vers des situations où vous serez apte à apporter beaucoup de bonheur aux autres. Vous êtes capable de comprendre les gens qui sont démunis.



VERSEAU
Vous êtes dans une période qui demande une grande vigilance. Cela prend beaucoup de valeur à vos yeux. Vous aimez ce qui est franc.




POISSONS
Vous apprenez à vivre d'une manière magnifique. Cela est vraiment important pour vous. La planète Jupiter fait que vous commencez une nouvelle forme de rayonnement au plan intellectuel.